



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

27 novembre 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 45



Aux relayeurEs de région

On vous revient très bientôt dans une tournée téléphonique pour préciser comment pourrait se vivre chez vous la tournée des régions de janvier et février. Si lors de cet appel, vous aviez des dates en vue et une idée de la façon dont vous voudriez que ça se passe (formation, rencontres, événements publics, médiation), ce serait bien.

Des messages d'appui

Nous tenons à vous remercier des nombreux messages d'appuis envoyés alors que nous étions en pleine préparation du dépôt de la pétition, perduEs aux milieu des boîtes vertes et des pancartes. Un groupe a eu la bonne idée de faire parvenir des copies conformes de ces encouragements aux députéEs de sa région. Nous vous encourageons à faire de même dans l'avenir.

Une initiative citoyenne

Un groupe de Saint-André Avellan a pris l'initiative d'écrire une lettre à leur député en vue du dépôt de la pétition. Il lui demande d'appuyer toute la démarche et une rencontre pour amorcer des échanges avec des personnes qui vivent la pauvreté ou qui sont en contact avec cette réalité. À midi, le jour du dépôt, au moment où la chaîne humaine commençait la transmission des signatures, le groupe est allé porter cette lettre au bureau du député. «Si la pauvreté doit être vaincue au Québec, cela doit commencer selon nous à la base même (...), écrit le groupe. C'est pourquoi nous faisons le projet de nous mettre nous-mêmes à la tâche pour que tout progresse, ici même en Petite Nation, dans le sens du projet de loi.» Texte complet: www.petite-nation.qc.ca

Le début d'une histoire parlementaire et d'une histoire gouvernementale... la poursuite d'une histoire citoyenne!


Le prochain budget du Québec... et nous!!!

Bonjour tout le monde ! La journée du dépôt de notre pétition le démontre : notre proposition de loi aura une histoire parlementaire et une histoire gouvernementale parce qu'elle aura une histoire citoyenne. Si le travail des unEs ne fait que commencer, le nôtre va se poursuivre.

Comment? Pour notre premier échéancier de deux ans, nous pouvons dire : pari tenu! Nous avons une proposition de loi en bonne et due forme et, par la pétition, nous avons démontré le vaste appui que reçoit notre démarche. Mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour en arriver à une vraie loi sur la base de notre proposition, tant auprès de la population que des parlementaires et du gouvernement. Les réponses désolantes de ce dernier à la Marche des femmes montrent qu'il faudra attendre des résultats concrets ayant un impact véritable sur les conditions de vie des plus pauvres avant de pouvoir parler de volonté politique réelle.

À quoi ressemblera la prochaine étape? Pour la suite de cette année 2000-2001, notre objectif est de **faire en sorte que notre proposition de loi devienne un cadre de référence constant**. On va la faire connaître. On va permettre à un maximum de personnes et d'organisations de se l'approprier. On veut apprendre ensemble à réagir à l'actualité politique à la lumière de ses principes, objectifs et mesures. Et on continue, avec les autres organisations qui vont dans le même sens, de réclamer la mise en application de ses mesures immédiates et urgentes. Nous voulons aussi voir venir la suite avec vous et définir avec vous nos orientations pour le moyen et le long terme, selon des modalités qui seront précisées au cours des prochaines semaines.

Un premier exercice dès maintenant: le prochain budget du Québec.

Nous vous ferons connaître sous peu notre plate-forme budgétaire. Nous proposerons des outils. En janvier et février, nous prévoyons une tournée dans les diverses régions du Québec pour diffuser la position et ses outils. Nous voulons ainsi que de relais en relais, notre proposition de loi devienne un enjeu pour les prochaines élections québécoises. «**J'ai signé, j'ai marché, dans deux ans je vais voter!**» disait un des slogans de mercredi dernier. Ça commence dès maintenant. 

	Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5	
Site WEB: www.pauvrete.qc.ca	
Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740	
Courriel: pauvrete@dic.net	
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.	